

Toulouse, lundi 19 octobre 2026

DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LOUIS CHAUZY PRÉSIDENT DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

ÉCOLE PUBLIQUE : RÉUNIR LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE EN OCCITANIE ET FAIRE RESPECTER L'ÉTAT DE DROIT

Parce que l'école publique est tenue d'accueillir tous les enfants, elle doit, avec le service public d'éducation, avoir les moyens humains et financiers, avec l'État, les collectivités compétentes (communes, Départements, Région), de permettre à notre jeunesse d'apprendre, de lire, de compter, d'acquérir des connaissances, d'être formée à l'usage des outils numériques en milieu urbain comme en milieu rural, en développant la mixité sociale.

Parce que nous avons consacré beaucoup de travaux à la formation initiale et supérieure, au développement d'une politique de sites en matière d'enseignement supérieur, le CESER a été saisie par Carole Delga, Présidente de Région, sur « *l'école publique en Occitanie : construire les conditions de la réussite pour tous ; détection des difficultés et faire émerger des politiques publiques pour garantir équité, inclusion et réussite pour chacun, de la maternelle au lycée* ».

Cet Avis sera débattu le 25 novembre 2026. Il intègre bien sûr les manifestations dans les collèges et les lycées, que nous comprenons, que nous soutenons et pour lesquelles le CESER souhaite que cette expression légitime soit protégée et sécurisée.

Le CESER est opposé à toutes formes de violences, aux infiltrations, à l'instrumentalisation politique. Les destructions de biens, dont les incendies d'établissement sont inadmissibles et ont un coût déjà estimé à 4 millions d'euros en Occitanie. Mais le vandalisme organisé et préparé par des porteurs de cagoule, détruisant systématiquement les commerces des centres-villes, menaçant les salariés comme les commerçants ou artisans, n'a pas sa place dans la République. Les commandos qui ont procédé à l'incendie de la mairie de Limoges, alors que les salariés étaient à l'intérieur est insupportable.

Pour ces raisons le CESER demande le respect de l'État de droit et remercie les préfètes et les préfets de travailler avec les collectivités pour défendre la République et ses institutions. C'est ce qui nous permet de vivre ensemble. Nous apportons notre soutien à toutes les personnes victimes à répétition de ces destructions systématiques. Nous rendons hommage aux policiers, aux gendarmes, aux pompiers et aux agents municipaux pour leur courage et leur engagement. Plus de 900 d'entre eux ont été victimes de blessures. L'agression de personnel enseignant et administratif est intolérable comme l'a été l'agression des personnels des lycées (près d'une centaine).

L'éducation est un investissement d'avenir qui doit faire l'objet de moyens financiers inscrits dans la durée, pour l'attractivité des métiers, leurs rémunérations, la formation des professeurs.

Il faut une déconcentration dans la gestion des moyens. La proximité permet de mieux appréhender les différences territoriales et donc des politiques publiques nécessaires en partenariat avec les collectivités.

L'artisanat, l'apprentissage, l'alternance constituent une voie importante pour la réussite des jeunes et l'accès à des qualifications dont notre pays a besoin (plusieurs dizaines de milliers dans de grandes filières, santé, aéronautique, énergie, numérique, agriculture...). C'est aussi une voie d'excellence.

La gestion de l'orientation est bien sûr fondamentale, seul le dialogue en continu avec la communauté éducative mais aussi les élèves lycéens et étudiants, les branches professionnelles, les parents d'élèves et les familles permettront de relever le défi : former notre jeunesse et préparer ensemble l'avenir de notre région.

C'est une ambition collective pour vivre ensemble dans la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.